

Anda

Centre d'études mongoles et sibériennes, M.A.E., Université Paris X, F-92023 Nanterre cedex (France)
Tél. & fax: +33 (0)1 46 69 25 84 / e-mail : even@u-paris10.fr / Site : <http://www.anda-mongolie.org>
Secrétariat: Mme C.-A. Turquais, 126 bd de Charonne, 75020 Paris / e-mail : Jmturquais@aol.com

Anda, " L'Allié "

ANDA est une association régie par la loi de 1901, fondée en 1991 avec pour objet d'informer un large public sur la Mongolie et les Mongols d'aujourd'hui. Son siège social est à l'Université Paris X-Nanterre. Son principal moyen d'action est un bulletin d'information trimestriel, *Anda*, dont le numéro 42 (3^e trimestre 2001) est en préparation. L'association tient son assemblée annuelle chaque année en décembre.

Depuis 1990, l'association a également ouvert un site internet (www.anda-mongolie.org) sur lequel peuvent être consultés des informations et articles parus dans d'anciens numéros du bulletin (la mise en ligne est en cours), ainsi que de nouvelles rubriques. Les articles des numéros d'*Anda* correspondant à l'adhésion de l'année en cours ne sont pas accessibles sur le site: seules le sont les informations des rubriques "Actualité", "Associations" et "Bloc-notes".

Le montant de l'adhésion annuelle pour l'année 2000-2001 (n° 39 à 42) est de 120 F ou 18,18 € (cotisation normale), 80 F ou 12,12 € (étudiants et assimilés) ou à partir de 150 F ou 22,87 € (cotisation de soutien).

A compter de l'année 2001-2002, conformément à la décision de l'assemblée générale de décembre 2000, le montant de l'adhésion passera respectivement à 23 € (150, 87 F), 15 € (98,39 F) et 30 € (196,79 F) ou plus.

Attention ! Jusqu'au 31 décembre 2001, les chèques peuvent être établis en francs.

Passée cette date, ils devront être établis en euros.

Si vous souhaitez adhérer à l'association et recevoir la revue *Anda*, merci de remplir la fiche ci-dessous et de la renvoyer au secrétaire de l'association :

Mme Claude-Agnès Turquais, 126, boulevard de Charonne, 75020 Paris.

(Tél. : 01 43 67 31 47 / e-mail : Jmturquais@aol.com)

[Par ailleurs, le Centre d'études mongoles et sibériennes publie depuis 1970 une revue annuelle spécialisée, *Etudes mongoles et sibériennes*, dont les sommaires sont consultables sur le site de l'association Anda, ainsi que sur celui de la Société d'ethnologie (www.u-paris10.fr/socethno). Pour commander les numéros 1 à 29 de la revue s'adresser à: Société d'ethnologie, MAE, Université Paris X, 92023 Nanterre cedex (fax: 01 46 69 25 91 – email : socethno@mae.u-paris10.fr). Pour commander le numéro double 30-31 (" Jeux rituels "), s'adresser directement au Centre d'études mongoles sibériennes.]

Fiche d'adhésion à renvoyer au secrétaire de l'association Anda, accompagnée de votre règlement

NOM :

ADRESSE :

adhère à l'association ANDA pour l'année 2000-2001 (bulletins n° 39 à 42) et joint à cet effet un :

* chèque bancaire * chèque postal * mandat-poste international

à l'ordre d'ANDA, d'un montant de :

date :

Signature :

* *biffer les mentions inutiles*

Anda

Centre d'études mongoles et sibériennes, M.A.E., Université Paris X, F-92023 Nanterre cedex (France)
Tél. & fax: +33 (0)1 46 69 25 84 / e-mail : even@u-paris10.fr / Site : <http://www.anda-mongolie.org>
Secrétariat: Mme C.-A. Turquais, 126 bd de Charonne, 75020 Paris / e-mail : Jmturquais@aol.com

Septembre 2001,

Cher adhérent,

Votre cotisation à ANDA pour 2000-2001 s'achève avec la réception de ce numéro 42. Votre soutien et votre fidélité sont les garants de la parution d'Anda. Si vous souhaitez nous renouveler votre confiance pour 2001-2002 (n° 43 à 46), merci d'adresser la fiche ci-dessous, accompagnée de votre règlement, au secrétaire de l'association :

Mme Claude-Agnès Turquais, 126, boulevard de Charonne, 75020 Paris.
(Tél. : 01 43 67 31 47 / e-mail : Jmturquais@aol.com)

Conformément à la décision de l'assemblée générale de décembre 2000, le montant de l'adhésion est désormais de :

- 23 €(150, 87 F): cotisation normale
- 15 €(98,39 F) : étudiants et assimilés
- 30 €(196,79 F): cotisation de soutien.

*Attention ! Jusqu'au 31 décembre 2001, les chèques peuvent être établis en francs.
Passée cette date, ils devront être établis en euros.*

Nous espérons que vous serez toujours nombreux à contribuer, par vos informations, vos articles ou vos commentaires, à l'élaboration du bulletin trimestriel et à l'enrichissement du nouveau site internet.

Amicalement,

L'équipe d'Anda

Fiche d'adhésion à renvoyer au secrétaire de l'association Anda, accompagnée de votre règlement

NOM :

ADRESSE :

.....
.....

adhère à l'association ANDA pour l'année 2001-2002 (bulletins n° 43 à 46) et joint à cet effet un :

* chèque bancaire * chèque postal (CCP n° 7.681.41-S-Paris) * mandat-poste international

à l'ordre d'ANDA, d'un montant de :

date :

Signature :

* biffer les mentions inutiles